



La plume des Chouettes

Saint Just
d'Avray

Octobre 2022

MOT DE MME LE MAIRE

Cette plume des chouettes vous arrive un peu tardivement car elle aurait dû annoncer la réouverture de l'Auberge des Sapins. Malheureusement, le couple recruté s'est désisté. Ce recrutement, qui a commencé en avril, paraît long ; cependant nous souhaitons un gérant correspondant aux attentes de notre commune. Ce bar restaurant est primordial dans la vie de notre village, nous restons optimistes puisque nous sommes à nouveau en contact avec d'autres candidats. Les travaux sont terminés, tout est prêt pour que l'activité reprenne : le nouveau matériel est installé et un important nettoyage a été effectué. Quant à l'appartement, la rénovation est à l'étude et des solutions de logement sur la commune sont proposées. Le conseil municipal et moi-même mettons tout en œuvre pour une réouverture dès que possible et nous serons heureux de vous inviter pour l'inauguration envisagée au printemps prochain.

La réfection du carrefour de la Chapelle est incluse dans ce projet et obligatoire dans le cadre de la mise en accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, qui consistera à rendre accessible l'entrée au bar restaurant depuis le parking et permettra également la sécurisation piétonne. Le revêtement est pris en charge par le Département.

Les autres projets se poursuivent comme l'aménagement du jardin public, des travaux dans les logements communaux. Des demandes de devis sont par ailleurs en cours pour la zinguerie et l'étanchéité de l'église. Un appel à projets est lancé auprès de la Région en lien avec la COR afin d'obtenir des subventions pour un sentier touristique « A la découverte de nos arbres remarquables ».

Une nouvelle étape importante pour la commune va débiter avec l'étude des avant-projets pour l'accessibilité et la rénovation performante de la mairie ; le choix de l'architecte et les demandes de subventions suivront.

La commune est engagée dans la sobriété énergétique : l'éclairage public est désormais réduit d'une heure permettant ainsi un gain de 20% de la consommation. Une étude technique sera lancée avec le SYDER pour réduire encore davantage. Afin de faire face au contexte actuel de crise énergétique, le suivi et la maîtrise des dépenses sont de rigueur.

Enfin, en septembre, nos associations, qui ont beaucoup souffert durant la crise sanitaire, ont pu faire leur rentrée, offrant toujours un large panel d'activités sportives et culturelles. N'hésitez pas à vous rapprocher d'elles pour continuer à les soutenir et à profiter de toutes les possibilités !

Christine Galilei, Maire

HORAIRES DE MAIRIE

8h30 – 12h00

Lundi/Mardi/Mercredi/Vendredi

jusqu'au 31 décembre 2022

Nouvelles règles de publicité

Depuis le 1^{er} juillet 2022, de nouvelles règles de publicité s'imposent à toutes les collectivités.

Ainsi, à l'issue du conseil municipal :

La liste des délibérations doit être publiée sous un délai de 8 jours. Le compte-rendu est supprimé.

Il est remplacé un procès-verbal, qui doit être approuvé à la séance suivante de conseil municipal et publié la semaine suivant son adoption.

Toute publication se fait désormais sur le site internet de la commune.

Dispositif de participation citoyenne

Pour devenir référent, faites-vous connaître en mairie ou retrouvez la fiche-contact à remplir sur

stjustdavray.fr.

Plus d'informations :

<https://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/>



Eclairage public

Afin de réduire la facture d'énergie de la commune et d'agir en faveur de la préservation de l'environnement, une première mesure est mise en œuvre depuis le 10 octobre dernier : la durée d'éclairage public a été réduite et il ne fonctionne désormais plus de 23h00 à 6h00. Une étude plus poussée sera menée dans les mois à venir afin de l'optimiser encore davantage.



LES BIENFAITS DE LA STERILISATION



SANTÉ
Limite la transmission des maladies



PROTECTION
Limite les fugues et risques d'accidents



TRANQUILLITÉ
Limite les bagarres et morsures



RÉGULATION
Limite la population féline et les risques d'abandons



Stérilisation des chats

Pour rappel, les propriétaires de chats sont tenus de faire stériliser leurs animaux dans leur intérêt et dans l'intérêt collectif.



BUREAU DE POSTE

Mme Sandie GRENOUILLE, nouvelle factrice-guichetière, vous accueille au bureau de poste place de l'église de 9h15 à 11h45 tous les jours. Bienvenue à elle !

VILLAGE D'ACCUEIL

Souvenir de la matinée d'accueil des nouveaux habitants le 9 juillet dernier, dont les mots d'ordre étaient partage et convivialité !



ATELIERS INFORMATIQUES

Le vendredi de 9h30 à 11h30
Salle Valenciennes
Sur inscription, au 06 25 16 51 39 ou par mail : annick.bourg@c-or.fr
Programme disponible sur stjustdavray.fr

Ecole des 4 Saisons

Nouveaux horaires de garderie

Lundi / Mardi / Jeudi / Vendredi : **7h00-8h20**
Lundi / Mardi / Jeudi : 16h30-18h30 - Vendredi : 16h30-**17h45**



Bienvenue à la nouvelle directrice de l'école des 4 saisons,

Emilie GIRIN (classe de CE2-CM2) !
Ludovic GIMET (classe maternelle-CP-CE1) complète l'équipe enseignante.
Florence WARTELLE, Sandrine TOTH et Nathalie JACQUET interviennent en tant qu'AESH.

L'équipe du périscolaire reste inchangée avec Martine GATHIER et Nicolas LETELLIER, agents cantine et garderie, et Morgane MARTIN, aide classe maternelle et cantine.



Réaménagement du jardin public

Vous pouvez admirer depuis fin juin la fresque réalisée avec la participation des jeunes du CMJ : aboutissement d'un projet mené par nos élus pendant plusieurs mois, cette réalisation est la première étape du réaménagement prévu pour le jardin public. Prochaine étape, l'installation d'un nouveau jeu, l'Araignée !



Dates à retenir

- **Vendredi 11 novembre: 11h – Défilé et vin d'honneur**
- **Samedi 3 décembre : Téléthon**
- **Samedi 10 décembre : Marché de Noël**
- **Vendredi 6 janvier : Vœux de Mme le Maire, 19h, salle des fêtes**

